



Les Ageux, un village authentique!



LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LES AGEUX

ÉDITORIAL

Chères Ageoises, chers Ageois,

Le nouveau quartier des Aulnes accueillera bientôt ses premiers habitants. La livraison à leurs propriétaires des 40 premiers appartements est prévue pour le mois prochain. En septembre, 24 autres appartements seront proposés à la location traditionnelle. Ce sera la fin d'un processus démarré en avril 2015 lorsque le supermarché a fermé ses portes pour déménager dans ce qui constitue aujourd'hui le Val d'Halatte. Après une activité de supermarché débutant ses journées en fin de nuit puis des locaux vides, siège d'activités plus ou moins autorisées, un début d'incendie, une occupation par des gens du voyage, une friche a succédé aux bâtiments. Ce secteur évolue maintenant pour accueillir de nouveaux habitants dans des logements qualitatifs répondant aux dernières normes d'isolation et d'aménagement et rendant ce quartier plus agréable et plus vivant. La rue des Aubépines sera prolongée et la rue des Joncs sera ouverte entre la route de Flandres et la rue des Aubépines. Les autres bâtiments seront livrés d'ici la fin de l'année, à l'exception d'un petit immeuble. En septembre, 14 maisons T4/T5 seront mises à disposition de leurs locataires par le bailleur Clésence. Ensuite, en octobre, 46 T2/T3 seront livrés. Il s'agit du bâtiment qui est à l'angle de la rue du Chemin Vert et de la route de Flandres. C'est également le bailleur Clésence qui en assurera la location. Novembre verra la mise en service d'un petit immeuble de 16 appartements côté route de Flandres. Ces logements seront proposés en location traditionnelle, car ils ne répondent pas aux critères des logements aidés. A la fin de cette année, 140 nouveaux logements seront ainsi occupés par leurs nouveaux habitants, propriétaires ou locataires.



EDITORIAL...

Il restera encore 33 maisons et 14 appartements à construire pour être livrés en 2025 et fin 2026. La commune franchira un cap dans son développement et comptera alors un peu plus de 1500 habitants, au lieu d'environ 1160 aujourd'hui. Il nous faudra accueillir au mieux ces nouveaux habitants et leur faire partager notre environnement et nos activités avec la participation de nos associations.

Le Maire
Eric WARLOUZET

AGENDA

- Samedi 23,29 et dimanche 30 juin 2024-Tournoi jeunes de Football - organisé par le Foyer Rural au stade de 10h à 18h.
- Dimanche 14 juillet 2024- Concours de pétanque -organisé par la Boul'Ageoise et la Municipalité à 13h30.
- Dimanche 15 septembre 2024- Randonnée pédestre -organisée par la Municipalité à 9h sur le parking de l'école.



ETAT CIVIL

Naissances:

- DENNE Agathe le 21 mars 2024
- BOLA BIBALI Victory-Hyr, Shaddai le 3 juin 2024

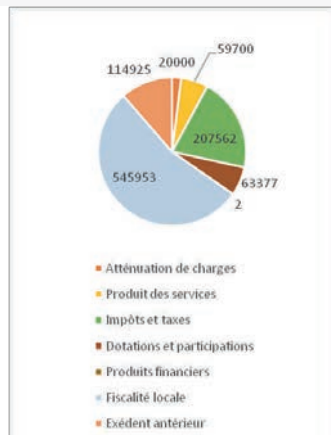
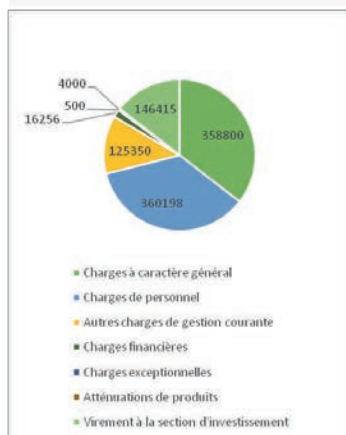
Décès:

- KUBOJ Jacques le 18 avril 2024 à 84 ans

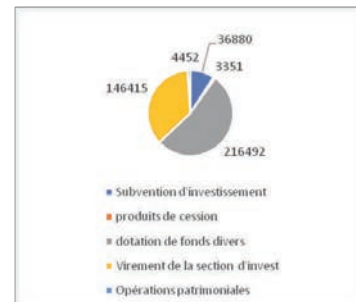
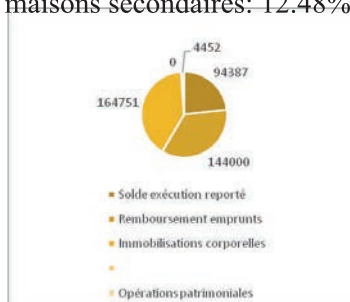
EVENEMENTS DANS NOTRE COMMUNE

LE BUDGET 2024

Parlons Budget! Pour 2024, le budget Municipal s'équilibre à hauteur de 1 011 519 € pour la section de fonctionnement (fonctionnement des services communaux: salaires des agents ,entretien des batiments, des espaces verts, de la voirie, de l'école, cantine, périscolaire, systèmes de sécurité etc...et 407 590 € pour la section d'investissement liée aux projets de la commune: acquisition de matériel, de mobilier, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux . Cette année, il faut commencer à préparer l'avenir au regard de l'évolution du nouveau quartier sur 3 exercices. Les recettes sont composées des taxes foncières sur le bâti et non bâti des particuliers et entreprises, des taxes d'aménagement liées aux nouvelles constructions, la dotation de l'Etat (compensant la taxe d'habitation supprimée) en constante diminution depuis 3 ans, et les subventions demandées par la commune à divers organismes (la région, le département, la CCPOH) soumises à accord selon les projets proposés.



Le taux des taxes locales, malgré l'augmentation des bases fiscales imposée de la part Etat, a été maintenu à : Foncier bâti :47.69% , non bâti: 71.33%, taxe d'habitation pour les maisons secondaires: 12.48%



LA CEREMONIE DU 8 MAI

Malgré un froid glacial, mercredi 8 mai 2024, le Maire et des représentants du Conseil Municipal, les associations patriotiques et d'anciens combattants, les porte-drapeaux, deux anciens maires de la commune, les représentants de la gendarmerie, la fanfare de Pont Sainte Maxence et des habitants de la commune ont célébré le souvenir du 8 mai 1945. M. Le Maire a lu devant le monument aux morts de la Place Charles Dupuis, le texte du ministre des Armées , puis les gerbes ont été déposées au pied de la stèle.

et rue des anciens combattants.Ce moment de mémoire s'est terminé par un verre de l'amitié offert aux participants par la Mairie.



FETE DES VOISINS

Le vendredi 31 mai 2024 soir, jour de la fête nationale des voisins , des habitants et la Municipalité de Les Ageux ont organisé ce moment festif ...sous le préau de l'école en raison du temps frais et pluvieux!!!Belle soirée pour les participants qui ont pu se régaler de tous les mets sympathiques que chacun avait apportés, et profiter des discussions et échanges agréables et animés. Un seul petit regret , malgré la présence rejouissante de nouveaux arrivants , trop peu d'habitants sont venus nous rejoindre !



LES ELECTIONS EUROPEENNES: RESULTATS

Le dimanche 9 juin 2024, la journée électorale s'est bien déroulée, la moitié des électeurs inscrits sont venus voter 457 sur 922 inscrits soit un score plus important qu'en 2019.

Jordan BARDELLA	237
Valerie HAYER	45
Marion MARECHAL	29
Manon AUBRY	29
Raphaël GLUCKSMANN	26
Hélène THOUY	20
François Xavier BELLAMY	18
Marie TOUSSAINT	12
Jean LASSALLE	8
François Asselineau	7
Jean-Marc GOVERNATORI	5
Léon DESFONTAINES	4
Nathalie ARTHAUD	2
Florian PHILIPPOT	2
Audric ALEXANDRE	1
Yann WEHLING	1
Soit 457 : 446 exprimés, 5 blancs et 6 nuls	



REPAS DES AINES

Mercredi 22 mai 2024, une soixantaine d'habitants ont profité d'un bel après midi festif organisé par le CCAS de la Commune, avec un bon repas animé par François qui, avec son accordéon et sa gouaille , a amusé et fait danser les participants.



LA VIE DANS NOTRE COMMUNE

LES TRAVAUX DU CIMETIERE

L'entreprise Poisson a procédé à un nettoyage et à l'égalisation du terrain le long du cimetière. Cette opération permettra de dégager les abords du cimetière et permettra un entretien plus facile .



UN NOUVEAU PARCOURS D'AGREMENT CREE DANS LA COMMUNE

Le terrain communal situé derrière l'église, en extrémité de la rue des Pommiers et de la rue des Erables a fait l'objet d'un premier aménagement. Ce terrain, qui était en friche, a été nettoyé et un chemin piétonnier créé. Ce chemin en dur, réalisé à partir de matériaux recyclés, permet aux piétons et deux roues de relier le mail St Georges à la rue des Pommiers en passant par la rue des Erables et l'impasse des Trembles. Ainsi, le cheminement est sécurisé, la circulation automobile et de tous véhicules à moteur est interdite. A l'automne, des plantations d'arbres et d'arbustes viendront agrémenter ce terrain inconstructible.



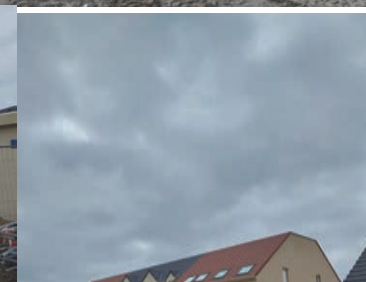
CONFERENCE SUR LES ZONES HUMIDES



L'association l'Agrion de l'Oise a organisé salle Saint Georges le mardi 16 avril 2024 une conférence sur les zones humides de l'Oise . Animée par Emmanuel Da Gracia du Conservatoire des espaces naturels sensibles des HAUTS DE FRANCE, elle a réuni une vingtaine d'habitants particulièrement attentifs sachant que notre environnement proche des marais de Sacy nous rend particulièrement sensibles à ce sujet passionnant.

POINT SUR LE NOUVEAU QUARTIER DES AULNES

Comme vous avez pu le lire dans l'édito du présent bulletin, les premiers arrivants propriétaires et locataires vont s'installer dès le mois de juillet dans le nouveau quartier. Une première réunion des copropriétaires s'est tenue le 12 juin dans la salle Saint Georges avec le promoteur , le syndic , la municipalité, et la CCPOH. A cette occasion de nombreuses informations ont été fournies aux futurs occupants.Voici quelques photos, les derniers aménagements notamment la finition des voiries sont en cours afin de recevoir les nouveaux habitants dans les meilleures conditions.



LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Retour aux urnes pour désigner la nouvelle assemblée nationale les dimanches 30 juin et 7 juillet! Le bureau de vote se tiendra également à la Mairie Salle du Conseil Municipal.



LA KERMESSE DE L'ECOLE

Le samedi 15 juin 2024, l'Association ABC des Marmots a organisé la kermesse de fin d'année, parents et enfants étaient au rendez vous pour profiter des multiples jeux installés dans la cour de l'école. Le temps a bien voulu se maintenir jusqu'au repas où tous se sont rassemblés pour terminer ce beau moment de fin d'année scolaire.



LA BROCANTE

Le Foyer Rural a organisé Le dimanche 2 juin, une grande brocante dans les rues du coeur de ville. Si le temps est resté mitigé, la pluie a épargné cette manifestation qui a réuni cent vingt exposants ainsi qu'une clientèle nombreuse. L'occasion est désormais à la mode, et bonne pour l'environnement, aussi les affaires ont elles bien fonctionné pour la plus grande satisfaction des uns et des autres. Le grand stand du Foyer Rural qui avait bien sûr prévu la restauration a tout vendu !



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

Il est rappelé pour les tontes de gazons et l'entretien des jardins les horaires à respecter:

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et interdits les dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 24/7/2020).

Il est également formellement interdit de faire du feu dans les jardins (arrêtés préfectoraux).

Le ramassage des déchets verts pour la saison 2024 pour les Ageux est prévu le jeudi des semaines impaires d'avril à octobre sauf entre le 8 juillet et le 16 août 2024.

SOIREE MOULES FRITES DU FOYER RURAL

Comme chaque année, le Foyer Rural a assuré la traditionnelle Soirée moules/frites le 15 juin avec toujours autant de succès, la salle était comble et environ 150 personnes ont pu s'amuser avec l'Animation musicale et la sonorisation réalisées par la Société Pro'Logic de Les Ageux.



CONCOURS DE PETANQUE - LA BOUL'AGEOISE

Un concours de pétanque a été organisé par la boul'Ageoise le 15 juin par un temps maussade.

36 doublettes ont été constituées. Le concours était en 4 parties et le vainqueur fut l'équipe de Cinqueux.



LE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Compte tenu de l'attitude de certains habitants, un petit rappel est nécessaire. Le stationnement sur la voie publique ne peut pas faire l'objet d'une privatisation. La voirie fait partie du domaine public. Il n'existe aucun droit à stationner devant chez soi.

De plus, stationner son ou ses véhicules sur son terrain ou son garage reste la meilleure solution pour ne pas encombrer le domaine public et assurer une meilleure sécurité. Si besoin, il est tout à fait possible de garer son véhicule un peu plus loin mais bien sûr il faut ensuite marcher quelques dizaines de mètres.

Si chacun y met du sien, tout le monde sera gagnant!

ACCES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

Plusieurs habitants s'interrogent au sujet de l'accès à nos installations sportives. Les terrains sont libres d'accès dès lors que les associations communales ne les utilisent pas. Les terrains de pétanque sont réservés à La Boule Ageoise le mardi après midi et le vendredi après midi et, ponctuellement, pour l'organisation des concours. Le reste du temps, leur accès est libre. Le stade de football sauf le terrain d'honneur est libre d'accès en dehors des entraînements des équipes du Foyer Rural.

Par contre, l'accès des salles, salle Testard et salle Levour'ch (tennis de table), est strictement réservé aux associations de la commune.